

Saint Laurent du Maroni, le 18 Août 2017



Monsieur Edouard PHILIPPE
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, Rue de Varenne
75700 PARIS SP 07

à

Objet : Emplois aidés

PRESIDENTE :

Mme Sophie CHARLES,
1ere Adjointe St Laurent du Maroni

VICE PRESIDENTS :

ST PIERRE ET MIQUELON :

Mme Karine CLAIREAUX,
Sénateur Maire de St Pierre

MARTINIQUE :

M. Athanase JEANNE ROSE
Maire de Saint Joseph

GUADELOUPE :

Mme Marie Yveline PONTCHATEAU
Maire de Baillif

LA REUNION :

Mme Line Rose BAILLIF,
Maire adjointe des Avirons

NOUVELLE CALEDONIE :

Monsieur Jean Patrick TOURA,
Maire de Thio

POLYNESIE FRANCAISE :

Mme Sylviane TEROOATEA,
Maire de Uturoa

MAYOTTE

Mme Hanima IBRAHIMA
Maire de Chirongui

COLLECTIVITES

Mme Denise HOARAU
Conseillère Régionale 974

GROUPEMENTS DE COMMUNES

M. Maurice GIRONCEL,
Président du SIDELEC 974

SECRETAIRE GENERAL :

M. Maurice BONTE
Maire de L'Ajoupa Bouillon

TRESORIERE :

Mme Lucie WECK MIRRE,
Maire adjointe de Saint Claude

MEMBRES :

Mme Annick ARON LEVEILLE
1^{ère} Adjointe Sinnamary 973

M. Nestor GOVINDIN
Conseiller Municipal Cayenne

Monsieur le 1^{er} Ministre,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la situation très préoccupante de nos collectivités ultramarines face à la rentrée scolaire actuelle suite à la décision de votre gouvernement de diminuer de façon drastique le nombre d'emplois aidés.

Ceux-ci sont essentiels au bon fonctionnement de nos communes dans le contexte actuel spécifique aux Outre Mer. En effet, dans plusieurs départements, la démographie est telle que nous construisons des groupes scolaires chaque année, ce qui n'est pas le cas des communes de métropole d'une façon générale. Le fonctionnement de ceux-ci nécessite des emplois supplémentaires alors même que nos dotations diminuent. Nos élus sont, de ce fait, confrontés à une mission quasi impossible sans l'aide de ces emplois aidés.

Par ailleurs, les taux de chômage important dans nos territoires justifient un effort conséquent de l'Etat au titre d'un rééquilibrage et d'une égalité qui ne doit pas rester un vain mot. Nous pensons aux emplois verts remis en cause par cette décision inattendue et brutale.

Je reste persuadée que vous tiendrez compte de nos besoins réels et de la nécessité d'analyser mieux cette situation spécifique.

Restant à votre disposition et dans l'attente d'une réponse favorable, je vous remercie par avance et vous prie d'agréer, Monsieur le 1^{er} Ministre, l'expression de ma très haute considération.

La Présidente :
Sophie CHARLES

ACCD'OM – 215 BIS, Bd Saint Germain – 75007 Paris

Tel : 01 53 59 58 00 – Fax : 01 53 59 58 04 – contact@france-accdom.org